

Montréal, le 28 octobre 2022

**Par dépôt électronique (SDÉ) et par courriel**

M<sup>e</sup> Simon Turmel  
Avocat  
Affaires juridiques  
Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET : Demande d'approbation des critères d'évaluation des soumissions et de leur pondération pour les appels d'offres de 1300 MW d'énergie renouvelable (A/O 2022-01) et de 1000 MW d'énergie éolienne (A/O 2022-02) (Dossier R-4207-2022)**

---

Maître Turmel,

Veillez trouver ci-joint l'avis aux personnes intéressées diffusé sur le site internet de la Régie de l'énergie (la Régie) dans le cadre du dossier mentionné en objet.

La Régie demande au Distributeur de publier cet avis sur son site internet et sur les réseaux sociaux qu'il juge appropriés dans les meilleurs délais. Elle lui demande également de communiquer cet avis à toute personne qui, à sa connaissance, pourrait être intéressée à l'examen de cette demande, y compris les milieux et les collectivités visés par le décret 1189-2022.

Finalement, la Régie demande au Distributeur de déposer au dossier une confirmation de ces publications et leur identification et d'informer la Régie des moyens pris pour aviser les personnes intéressées par les appels d'offres.

Veillez agréer, Maître Turmel, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml  
p. j.